



Réponses au
Sénégal

ASSOCIATION HUMANITAIRE

67 bis, avenue de la gare
31120 Portet-sur-Garonne
reponsesausenegal@gmail.com
www.reponsesausenegal.com

BULLETIN D'ADHÉSION 2023/2024

Monsieur

Madame

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone :

E-mail :



Je fais un don à l'association pour soutenir ses activités
médicales, éducatives, environnementales

.....€



Je parraine un enfant pour l'année scolaire en cours

1er parrainage Renouvellement

Formule sable : 50€/enfant

.....€

Formule bissap : 100€/enfant

.....€

Formule zébu : 150€/enfant

.....€

Formule baobab : 240€/enfant

.....€



Je m'acquitte de ma cotisation annuelle

15€

TOTAL*

.....€

*66% de votre versement est déductible des impôts.
A réception de votre règlement, vous recevrez un reçu fiscal.

MODE DE PAIEMENT :

Par chèque à envoyer tous ensemble (1, 4 ou 12) à l'ordre de Réponses au Sénégal ou par virement sur le compte Crédit Mutuel de Portet-sur-Garonne IBAN FR76 1027 8022 2400 0209 0720 128.

Date..... Signature

PARRAINER UN ENFANT

Pour lui, c'est :

- Accéder à une éducation de qualité dans l'une des meilleures écoles de la région
- Bénéficier d'un suivi médical et d'un repas quotidien à la cantine
- Construire son avenir

Pour vous, c'est :

- Recevoir chaque année des nouvelles de votre filleul et de ses résultats scolaires
- La possibilité d'envoyer un colis (vêtements, cartable, fournitures, ...) ou un courrier par le biais des bénévoles qui se rendent régulièrement au Sénégal
- Participer à une mission humanitaire si vous le souhaitez

4 FORMULES DE PARRAINAGES

SABLE

- Ramassage scolaire
- Cantine

50 € par an, soit 17 € après déduction fiscale

BISSAP

- Ramassage scolaire
- Cantine
- Participation aux frais de scolarité (inscription, fournitures scolaires)
- Participation à la rémunération du professeur

100 € par an, soit 34 € après déduction fiscale

ZÉBU

- Ramassage scolaire
- Cantine
- Intégralité des frais de scolarité
- Intégralité de la rémunération du professeur

150 € par an, soit 51 € après déduction fiscale

BAOBAB

- Formule Zébu
- Entretien des bâtiments et du mobilier de l'école

240 € par an, soit 81,60 € après déduction fiscale